

L'an deux mille vingt-trois, le six-juillet,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 9h00 à la salle Rébory, domaine de Valx à Moustiers Sainte Marie sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
21	12 + 2	14
Total des voix : 19		
Date de convocation		22/06/2023

Etaient présents :

7 représentants des communes (1 voix chacun) : **Jean-Pierre HERRIOU** (Moissac-Bellevue) ; **Arlette RUIZ** (St Julien le Montagnier) ; **Antoine FAURE** (Aups) ; **Bernard CLAP** (Trigance) ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) ; **Jacques ESPITALIER** (Quinson) ; **Philippe MARANGES** (Castellane)

2 représentants des établissements publics de coopération intercommunale : (1 voix) : **Christophe BIANCHI** (Durance Luberon Verdon Agglomération) ; **Michèle BIZOT-GASTALDI** (Communauté de communes Alpes Provence Verdon)

1 représentant des départements (2 voix) : **Claude BONDIL** (Conseil départemental des Alpes de Haute Provence)

2 représentants de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (3 voix chacun) : **Sophie VAGINAY-RICOURT** et **Jean-Charles BORGHINI**

Ont donné pouvoir (1 voix chacun) : **Jean-Pierre BAGARRE** (Aiguines) à **Antoine FAURE** ; **Magali STURMA-CHAUVEAU** (Rougon) à **Michèle BIZOT-GASTALDI**

Partenariat avec la coopérative DURANSIA en réponse à l'appel projet de l'Agence de l'eau
« Soutien à l'émergence de filières bas niveau d'intrants »

Vu la Charte du Parc naturel régional du Verdon

L'un des moyens d'adapter les systèmes de grandes cultures au changement climatique est la diversification des cultures. La coopérative Duransia a décidé de répondre à un appel projet de l'Agence de l'eau « Soutien à l'émergence de filières bas niveau d'intrants ».

DURANSIA a la volonté de se diversifier en proposant aux agriculteurs de mettre en culture des plantes à plus forte valeur ajoutée, en circuit court. Depuis 2018 la coopérative a décidé de développer l'émergence d'une filière lentilles et a déposé la marque « les Fermiers de Provence » pour pouvoir vendre directement sa production. Elle souhaite aujourd'hui diversifier son offre de légumineuses à graines.

Ce projet répond aux objectifs du programme REGAIN et est complémentaire des projets DIVERSYCOLE et CLIMAF dans lequel le Parc est déjà impliqué. Les résultats de ce projet seront repris et utilisés pour les futurs essais.

Le président du Parc a validé le principe de la participation du Parc à ce projet en signant une lettre d'intention le 19 décembre 2022. La participation au projet en tant que partenaire a également été validée au bureau du 25 mai.

Le Parc sera chargé en collaboration avec la chambre d'agriculture du suivi agronomique de parcelles expérimentales et de l'accompagnement éventuel d'agriculteurs à la plantation de haies.

Les actions agronomiques prévues pour le projet sont :

- Suivi de la restitution d'azote minéralisable post récolte pour limiter au strict nécessaire l'utilisation d'engrais et produits phytosanitaires
- Diversification de la gamme de légumes secs et accompagnement des agriculteurs pour le développement de la filière sur le territoire
- Etude relative à la problématique de la bruche

Le Parc participera via le chargé de projet Agro-écologique pour étudier l'impact des haies et bosquets sur les cultures de légumineuses. Il est prévu 42 jours de travail en 2024.

Pour mémoire le plan de financement approuvé au mois de mai 2023 était :

Coût total (41 jours sur une base salariale de 48 765 €) : 9 996.82 €

AERMC (70 %) 6 997.74 €

Autofinancement (30 %) 2 999.46 €

Le projet a été déposé par DURANSIA le 30 avril 2023 sur la plateforme de l'Agence de l'eau, la réponse à cet appel à projet a été positive. Cependant lors de l'examen des dossiers de demande de subvention, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a demandé à ce que les différents partenaires déposent des dossiers de demande séparés.

Il est donc proposé aux membres du Bureau de valider le dépôt de candidature séparée du Parc à l'appel à projet « Soutien à l'émergence de filières bas niveau d'intrants » et la modification de budget proposée par Duransia. Le nombre de jours du chargé de mission financés passe donc de 41 à 42 jours pour atteindre 10.119 €

Le plan de financement modifié est donc le suivant :

Coût total (42 jours sur une base salariale de 48 765 €) :10 119 €
AERMC (70 %) 7 083 €
Autofinancement (30 %) 3 036 €

La décision de financement sera prise par l'AERMC en octobre 2023.

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Bureau décident :

- D'approuver l'opération ainsi présentée et son plan de financement,
- D'autoriser le Président à solliciter les partenaires financiers,
- D'autoriser le Président à signer toute pièce utile à la réalisation de l'opération,

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Suivent les signatures

Pour extrait conforme

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

*Le
et publication le*

*Le Président
Bernard CLAP*



DEL23_07_B5_17